



Groupe de négociation de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI)

ORDRE DU JOUR

Réunion des 18-20 décembre 1996

**GROUPE DE NEGOCIATION DE
L'ACCORD MULTILATERAL SUR L'INVESTISSEMENT**

ORDRE DU JOUR

18-20 décembre 1996

- | | | |
|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| 1. | Adoption de l'ordre du jour | DAFFE/MAI/A(96)7 |
| 2. | Approbation du compte rendu succinct de la réunion des 24-25 octobre 1996 | DAFFE/MAI/M(96)6 |
| 3. | Rapport : | |
| | a) du Groupe de rédaction n°3 sur la définition, le traitement et la protection des investisseurs et des investissements | DAFFE/MAI/DG3(96)3 |
| | b) du Groupe d'experts n°1 sur le règlement des différends et le champ d'application géographique | DAFFE/MAI/EG1(96)13 |
| | c) du Groupe d'experts n°2 sur les questions fiscales | DAFFE/MAI/EG2(96)9 |
| | d) du Groupe d'experts n°3 sur les thèmes spéciaux | DAFFE/MAI/EG3(96)22 |
| | e) du Groupe d'experts n°4 sur les questions institutionnelles | DAFFE/MAI/EG4(96)7 |
| | f) du Groupe d'experts n°5 sur les questions financières | DAFFE/MAI/EG5(96)5 |
| 4. | Organisations d'intégration économique régionale | |
| | -- Note d'une délégation | DAFFE/MAI/RD(96)48 |
| | <u>Pour référence :</u> | |
| | Note du Président | DAFFE/MAI(96)12 |
| | Contribution d'une délégation | DAFFE/MAI/RD(96)21 |

- 5. Les questions concernant le travail dans l'AMI**
- Note du Président DAFFE/MAI(96)32
 - Contributions des pays Membres
- 6. Questions découlant des travaux du Groupe de rédaction n°3 sur la définition, le traitement et la protection des investisseurs et des investissements**
- Note du Président DAFFE/MAI(96)33
- 7. Questions découlant des travaux du Groupe d'Experts n°3 sur les thèmes spéciaux**
- Note du Président DAFFE/MAI(96)31
- 8. Aperçu général de l'accord**
- Note du Président DAFFE/MAI(96)34
- 9. Approche de la libéralisation**
- Note du Président DAFFE/MAI(96)35
 - Contributions des pays Membres
- 10. Obligations contradictoires et questions connexes**
- Pour référence :
- Note du Président DAFFE/MAI(96)18
 - Rapport du Groupe d'experts n°1 DAFFE/MAI/EG1(96)11/REV1
 - Contribution d'une délégation DAFFE/MAI/RD(96)23
 - Contribution d'une délégation DAFFE/MAI/RD(96)24
 - Contribution d'une délégation DAFFE/MAI/RD(96)29
- 11. Prochaines étapes/autres questions**

NOTES CONCERNANT L'ORDRE DU JOUR

Point 3 : Rapports des Groupes de rédaction ou d'experts

a) Groupe de rédaction n°3

Le Groupe de rédaction n°3 fera rapport sur les résultats de sa réunion des 11-12 décembre 1996 au sujet des solutions possibles à certaines questions en suspens découlant des textes et commentaires consolidés [DAFFE/MAI/DG3(96)16/REV1], notamment en ce qui concerne la définition de l'investisseur et de l'investissement. Il est proposé de soumettre un certain nombre de questions en suspens au Groupe de négociation pour examen (voir le point 6).

b) Groupe d'experts n°1

Le Groupe d'experts n°1 fera rapport sur les résultats de sa réunion des 13, 16 et 17 décembre 1996 sur les points suivants :

- i) le mécanisme de règlement des différends de l'AMI, notamment les procédures de consultation/conciliation et d'arbitrage entre Etats et les procédures de règlement des différends entre l'investisseur et l'Etat ;
- ii) la protection des droits de l'investisseur découlant d'autres accords.

c) Groupe d'experts n°2

Le Groupe d'experts n°2 fera rapport sur les résultats de sa réunion des 9-11 décembre au sujet du traitement de la fiscalité dans l'AMI.

d) Groupe d'experts n°3

Le Groupe d'experts n°3 fera rapport sur six thèmes que le Groupe de négociation lui a demandé d'étudier : le personnel clé, les obligations de résultat, les monopoles/entreprises d'Etat, la privatisation, les incitations à l'investissement et les pratiques des sociétés. Il est proposé de soumettre un certain nombre de questions en suspens au Groupe de négociation pour examen (voir le point 7).

e) Groupe d'experts n°4

Le Groupe d'experts n°4 fera rapport sur les questions qui concernent la mise en oeuvre et le fonctionnement de l'AMI, notamment l'adhésion et les liens entre l'AMI et d'autres accords internationaux.

f) Groupe d'experts n°5

Le Groupe d'experts n°5 fera rapport sur les questions financières qui ont trait à la définition de l'investisseur et de l'investissement, à l'inclusion d'une clause prudentielle dans l'AMI, et à d'autres problèmes concernant les services financiers.

Point 4 : Organisations d'intégration économique régionale

La question des mesures prises dans le cadre d'organisations d'intégration économique régionale a été examinée par le Groupe de négociation à sa réunion des 18-19 avril 1996 [DAFFE/MAI/M(96)3, point 7 et DAFPE/MAI/M(96)4, point 2]. Le Groupe de négociation est invité à examiner la note d'une délégation [DAFFE/MAI/RD(96)48], compte tenu de sa note précédente [DAFFE/MAI/RD(96)21] et de la note antérieure du Président du Groupe de négociation [DAFFE/MAI(96)12].

Point 5 : Questions concernant le travail

Les délégations sont invitées à examiner comment traiter dans l'AMI les questions concernant le travail qui sont considérées comme devant faire l'objet de dispositions dans un accord sur l'investissement. La note du Président comporte plusieurs options à examiner par le Groupe de négociation.

Point 6 : Questions découlant des travaux du Groupe de rédaction n°3

La note du Président est essentiellement consacrée à un certain nombre de questions découlant des textes consolidés qui sont jugées prioritaires par le Président ; le Groupe de négociation est invité à envisager les solutions possibles.

Point 7 : Questions découlant des travaux du Groupe d'experts n°3

La note du Président est essentiellement consacrée à un certain nombre de questions concernant les thèmes spéciaux qui ont été examinés par le Groupe d'experts n°3. Le Groupe de négociation est invité à envisager les solutions possibles.

Point 8 : Aperçu général de l'accord

La note du Président recense les questions qui ont été traitées par les Groupes de rédaction ou d'experts, en indiquant pour chaque question l'existence éventuelle de textes et leur source. Ce "bilan" est destiné à aider les délégations, à évaluer les résultats des négociations et à se préparer à celles qui restent à venir.

Point 9 : Approche de la libéralisation

La note du Président examine comment atteindre les objectifs de l'AMI en matière de libéralisation et comment organiser les négociations pour réaliser ces objectifs.

Point 11 : Prochaines étapes et autres questions

A la lumière des débats, le Groupe de négociation est invité à examiner l'ordre du jour des travaux pour janvier et février et à saisir, le cas échéant, de certaines questions les Groupes d'experts ou de rédaction.

Un ordre du jour provisoire de la réunion de janvier et le calendrier envisagé pour les réunions futures ont été convenus à la réunion d'octobre [DAFFE/MAI/RD(96)47].